

C.C.T.P (cahier des clauses techniques particulières) **Module hydraulique avec vanne de régulation et comptage d'énergie en logement.**

Distribution intérieure.

Module hydraulique et comptage d'énergie.

Il sera installé dans les logements, un module hydraulique de comptage d'énergie de marque GIACOMINI ou équivalent, permettant de raccorder les logements à la distribution principale du réseau chauffage.

Le module hydraulique sera placé dans un coffret mural à encastrer en plastique de marque GIACOMINI ou équivalent, ref R584Y103

- Chaque module hydrauliques de marque GIACOMINI ou équivalent, réf GE550Y229 pour le départ et réf GE550Y231 pour le retour, sera équipé des organes suivants :
- Vanne d'isolement $\frac{1}{4}$ de tour à boisseau sphérique en laiton matricé ISO 426/2.
- Filtre à tamis.
- Vanne de régulation 2 voies avec équilibrage dynamique.
- Moteur thermique en 230 V.
- Vanne d'isolement $\frac{1}{4}$ de tour à boisseau sphérique en laiton matricé ISO 426/2, équipée d'une prise de température M10 pour recevoir la sonde immergée du compteur d'énergie.
- Manchette bypass en attente de la mise en place du compteur d'énergie, (équipée) de deux vannes d'isolement $\frac{1}{4}$ de tour à boisseau sphérique en laiton matricé ISO 426/2.

La vanne de régulation deux voies et d'équilibrage dynamique, équipée d'un moteur thermique, fonctionnera en tout ou rien, en autorisant ou non le passage du fluide dans le logement.

Elle sera pilotée par un thermostat d'ambiance de type électronique programmable, alimentation par pile, de marque GIACOMINI ou équivalent, réf K480PY301.

En option : le titulaire du présent lot aura à prévoir la fourniture, la pose et le raccordement des compteurs d'énergie. Chaque module de comptage sera équipé d'un compteur individuel d'énergie à mesure hydraulique de technologie ULTRASON avec sonde immergée directe. La mise en place des compteurs se fera après le remplissage et le rinçage de l'installation avant réception.

